

# DEMANDE D'ENLEVEMENT DE PNEUMATIQUES USAGES



## 1. DISTRIBUTEUR / DETENTEUR

Raison sociale : Adresse	Date demande d'enlèvement : _____
Ville :	Heure demande d'enlèvement : _____
Tél : Fax :	Nom du demandeur : _____
Cachet :	Signature : _____
	Stockage : Benne <input type="checkbox"/> Vrac <input type="checkbox"/>
	Observations Distributeur/Détenteur : _____

## 2. COLLECTEUR ALIAPUR AGREE PAR LA PREFECTURE

Raison sociale : Adresse : Tél : Fax :	Observations Collecteur : _____
---	------------------------------------

## 3. QUANTITES A COLLECTER DANS LE CADRE DU DECRET

Unité :       Nombre       Tonne       m<sup>3</sup>

Catégorie A ( VL VUL)	Catégorie B ( PL)	Catégorie C (Agraires)	Catégorie D (GC / TP)	Catégorie E (Motos)	TOTAL

**Quantités minimum pour bénéficier d'une collecte manuelle :**

- A : 100 pneumatiques et E : 50 pneumatiques
- B : 20 pneumatiques et C et D : 10 pneumatiques

**Collecte par benne :** Bennes correctement rangées (benne de 30 m<sup>3</sup> = environ 500 pneus VL ou 80 PL)

### IMPORTANT – RAPPEL DES CONDITIONS DE COLLECTE

- La totalité des pneumatiques (réutilisables et non réutilisables) doit être présentée lors de l'enlèvement ;
- Les pneumatiques doivent être stockés à l'abri des intempéries et à un endroit facilement accessible ;
- Tout autre produit (roues, flaps, chambres à air, pneus pleins, autres déchets ...) ainsi que les pneumatiques souillés ( huile, terre, ...) ou remplis d'eau ne seront pas collectés.

**EN CAS D'IMPOSSIBILITE DE RESPECTER CES CONDITIONS DE COLLECTE, N'HESITEZ PAS A VOUS RAPPROCHER DE VOTRE COLLECTEUR POUR UNE ETUDE PERSONNALISEE.**